DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE



Envoyé en préfecture le 16/03/2021 Reçu en préfecture le 16/03/2021 Affiché le

ID: 011-211100755-20210312-2021_11-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2021 / 11

DOMAINE:

Autre domaine de compétences

SOUS-DOMAINE:

MOTION

OBJET:

Motion soutien Contre le nouveau projet éolien des Martys

Le nombre de conseillers Municipaux en excercice : 11

CONVOCATION C.M EN DATE DU: 05 03 2021

AFFICHAGE EN DATE DU :

05 03 2021

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU :

COMMUNE DE CASTANS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 12 mars 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTANS

Légalement convoqué, s'est rassemblé à la salle du Presbytère, pour assurer la distanciation nécessaire dans le cadre de la lutte contre le covid-19,

Sous la présidence de Madame Yolande PITON, Maire,

<u>Présents</u>: Gaétan HOULES, Corinne SABATTE, Francis RAMEL, Arlette WILLEMS, Marion LAPEYRE, Denis BENAZETH, Nadine CATHALA, Rolland BONNAL, Nicolas PESSIN,

Roselyne ASCON Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations Néant

Secrétaire : Nadine CATHALA

Madame le Maire informe l'assemblée de la réception en Mairie, le 24 février 2021, du courrier de Mr Camille Lassale et Mme Cécile Bénazeth concernant l'enquête publique sur le projet éolien Ostwind des Martys. Elle donne lecture du courrier.

- Compte tenu de l'étude d'impact réalisée et notamment des risques de pollution avérés sur la source des Moussels essentielle à la viabilité de l'exploitation de Mr Lassale et Mme Bénazeth et à la préservation nécessaire des ressources en eau face aux changements climatiques.
- Compte tenu des préjudices déjà subis par cette exploitation par le parc existant de 26 aérogénérateurs du Sambrès.
- Considérant la dynamique de développement local de cette exploitation et de ses propriétaires tant dans la production d'une viande de qualité en circuit court, dans le maintien d'une race bovine emblématique, que dans les efforts d'animations locales sur un territoire élargi.
- Considérant la nécessité de maintien de jeunes agriculteurs, éleveurs, sur le territoire de la Montagne Noire.
- Considérant l'augmentation des projets de développement éolien sur ce même secteur du département de l'Aude.
- Considérant, plus généralement, que le développement des énergies renouvelables par extension des parcs éoliens ne peut se faire au détriment des pratiques ancestrales d'élevage et de préservation agro-environnementales, garantes de nos paysages et de nos identités

Madame le Maire propose de prendre une motion de soutien en se prononçant défavorablement face à ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, A l'unanimité des membres présents,

DECIDE, - d'adopter une motion de soutien envers, Mr Camille Lassale et Mme Cécile Bénazeth, GAEC Lasalle, Les Moussels 11390 Las Martys, contre le développement du projet de développement éolien Ostwind à proximité de leur exploitation.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que sus dits.

Pour copie conforme.

Le Maire, Yolande PITON